

PORC BLANC DE L'OUEST

Compte-rendu d'étude technico-économique



Principales caractéristiques du Porc Blanc de l'Ouest

Race rustique à croissance lente élevée en plein air ou semi plein-air, considérée comme «menacée d'abandon pour l'agriculture» en France, adhérente au LIGERAL (Livre Généalogique des Races Locales porcines)
Reproduction : en moyenne 7 porcelets sevrés par portée. Porcelets lourds, 2kg en moyenne à la naissance. Sevrage à 7 semaines en moyenne. 2 portées par an en moyenne.
Un des meilleurs GMQ en races locales (*Labroue F. et al, 2000)* :
GMQ 30-90j : 682 g/j - GMQ 100-150j : 374 g/j - GMQ 30-150j : 504 g/j
Poids d'abattage : entre 93 et 110 kg de carcasse à 10-12 mois
Bon rendement en viande : 74% en moyenne

Les chiffres présentés dans ce compte-rendu proviennent d'une enquête réalisée en 2018 par Maëlaïg Mouiche, stagiaire en BTS PA au lycée de Laval.
7 éleveurs naisseurs-engraisseurs professionnels de Porc Blanc de l'Ouest ont été enquêtés au total. Les élevages engraisseurs ne sont pas concernés par cette étude.

Dans cette fiche, les données techniques correspondent aux résultats observés sur les 7 fermes enquêtées, et les résultats économiques sur l'année 2017 concernent les données de 5 fermes.

Ce document décrit les principales caractéristiques des fermes naisseurs-engraisseurs en Porc Blanc de l'Ouest et les principaux repères technico-économiques de cette production pour toute personne s'intéressant à cette production.

En 2021, on compte une vingtaine de producteurs professionnels installés en porcs Blanc de l'Ouest, majoritairement en Bretagne, en système plein air ou semi plein air.

Porc Blanc de l'Ouest

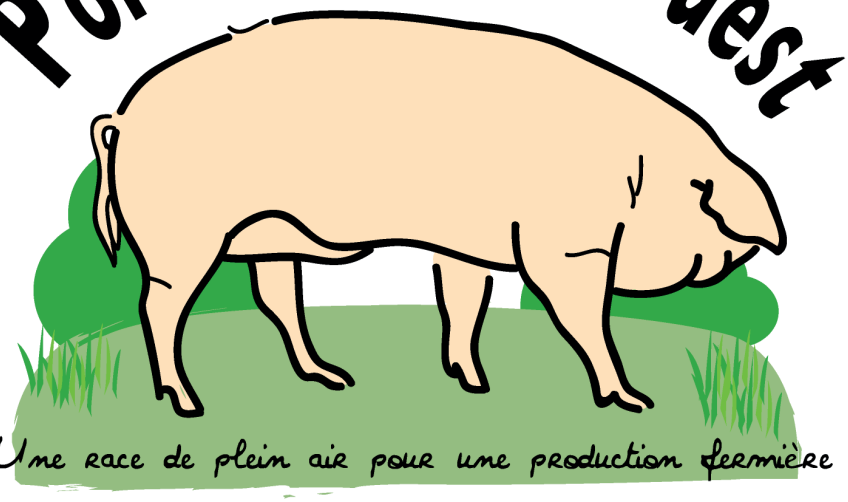

Une race de plein air pour une production fermière

1- Fonctionnement des exploitations

1.a) Moyens de production

Les producteurs de porcs Blanc de l'Ouest élèvent **en moyenne 7 truies** (les effectifs variant de 5 à 9) **et 1 verrat.** Le verrat est indispensable pour travailler en race pure lorsqu'on souhaite faire de la reproduction en Porc Blanc de l'Ouest car il n'y a pas de semence en centre d'insémination.

Les fermes sont en général de taille intermédiaire (37 ha en moyenne), avec environ 2 UTH en moyenne. L'atelier PBO est l'atelier principal de production chez trois des éleveurs professionnels, et un atelier secondaire chez les autres éleveurs.

1.b) Alimentation

Tous les animaux consomment une ration à base de triticale, orge ou avoine, et de pois, féverole ou luzerne. Le pois peut aussi être remplacé par la luzerne. La ration est en général composée de **65% à 80% de triticale**, **5% à 30% d'avoine ou orge, 10 à 15% de pois** et parfois **de la féverole en complément (10 à 20%)**. Certains éleveurs donnent du foin en complément à leurs animaux ou encore des betteraves, d'autres récupèrent du lactosérum issu de la transformation fromagère ; les sous-produits de l'atelier laitier sont alors valorisés et remplacent une partie de la ration céréalière. On constate que lorsque la ration comporte du lactosérum, 5L de lactosérum remplacent environ 500g d'aliment en mélange. Certains engraisseurs ont aussi fait le choix d'engraisser leurs porcs entièrement au lactosérum mais n'ont pas encore fait l'objet d'un suivi et ne sont pas concernés par cette enquête.

Alimentation des truies et du verrat

Les truies gestantes consomment entre 1 à 3 kg par jour d'aliment avec une moyenne de 2,6 kg, les truies allaitantes entre 4 et 7 kg par jour. Le différentiel presque du simple au double peut s'expliquer par des variations dans la composition des rations, mais aussi dans les différences de valorisation de ces rations qu'on peut observer selon les truies. La clé est de prévoir une ration bien appétente pour que la truie ne perde pas en état ; pour cela, certains éleveurs ajoutent du petit lait à la ration, de 2L pour développer l'appétance des truies à 20L pour composer une part non-négligeable de la ration. Selon certains éleveurs, si les truies ont bon appétit, par mimétisme, cela développera aussi l'appétit des porcelets qu'elle allaite.

Au sein d'une des exploitations qui suit précisément la quantité donnée, 3kg d'aliment sont donnés de base à la truie allaitante, auxquels on rajoute 500g de céréales par porcelets qu'elle allaite, +2L de petit-lait. La ration est distribuée en une prise unique.

Le verrat, lui, consomme en général la même quantité et la même ration de base qu'une truie gestante.

Alimentation des porcelets à l'engraissement

Certains éleveurs ne font pas de différence entre le post-sevrage et l'engraissement et donnent à volonté le même aliment qu'aux truies ; d'autres peuvent donner de l'aliment 1er âge en post-sevrage durant 3 semaines. Ces éleveurs donnent aussi un aliment 2ème âge au début de l'engraissement pendant 6 semaines. Cet aliment peut être fabriqué à la ferme ou acheté.

Certains éleveurs distribuent l'aliment à volonté pour les porcs à l'engraissement. D'autres éleveurs rationnenent les porcs à partir de 4 mois d'âge afin d'éviter un dépôt de gras trop rapide ou important. La moyenne est de 1,5 kg de ration distribuée par porcelet jusqu'à un à deux mois avant l'abattage où l'on va donner davantage (2kg, ou 1kg de ration + 0,5 kg de son + 4L de sérum).

Certains producteurs choisissent de valoriser les parcours ou prairies dans l'alimentation des porcs. Certains diminuent ainsi la ration de ces derniers lorsque l'herbe est présente dans le parc. Certains choisissent de poser des anneaux aux nasaux des porcs pour éviter que ceux-ci ne retournent trop la parcelle car le PBO est un animal fouisseur. Cette pratique est à nouveau tolérée en Agriculture Biologique pour les porcs de plein air intégral. D'autres choisissent d'élever les porcs sur paille dans des bâtiments durant l'hiver pour ménager les prairies. Par ailleurs, il est aussi possible d'affourager à l'auge; ainsi, un éleveur a récemment remarqué l'intérêt d'apporter de l'enrubannage de trèfle vert à ses porcs à l'engraissement à hauteur de 2kg par porc.

1.c) Conduite du troupeau

Tous les élevages étudiés dans cette enquête ont une orientation de naisseur-engraisseur. Même s'ils ne sont pas concernés par cette étude, on recense

aussi toutefois des engraisseurs, souvent des éleveurs laitiers qui choisissent d'élever des porcs pour valoriser les sous-produits de leur production fromagère.
L'âge au sevrage varie de 5 à 8 semaines, les élevages sous label Agriculture Biologique sevrant à 40 jours au minimum. L'abattage des porcs charcutiers se fait entre 10 et 14 mois d'âge. Les truies mettent bas 2 fois dans l'année, et sèvrent en moyenne 7 porcelets par portée.

La reproduction est assurée par la saillie naturelle. Les truies sont le plus souvent élevées en groupe et mises au verrat selon un planning déterminé par l'éleveur. Il est conseillé de faire saillir la truie au minimum 2 fois et maximum 3 fois à intervalle de 10-12h. Le verrat peut effectuer une saillie le matin et une autre le soir. Certains éleveurs laissent le verrat dans le même parc que les truies (attention à ce qu'il ne blesse pas les truies gestantes et à ce qu'il ne s'habitue pas trop à la présence des femelles, auquel cas il ne les sailliraient plus). D'autres éleveurs les séparent et déplacent la truie vers le parc du verrat.

Équipements
Les porcs Blanc de l'Ouest sont conduits en plein air ou semi plein-air. En effet, le PBO supporte mal la concentration en bâtiment et est réellement fait pour le plein air, qui va de pair avec sa croissance lente et son naturel fouisseur, cherchant sa nourriture au sol. On peut citer l'exemple d'un éleveur passé de l'élevage en bâtiment à un élevage en semi plein air ; il a constaté une croissance plus lente et un dépôt de gras moins important et plus fin. L'élevage en semi plein air consiste à avoir un accès au bâtiment et un accès à l'extérieur permanent ; dans la majorité des cas, il s'agit d'un accès à des prairies sur lesquelles les animaux pâturent. Parfois, l'hiver, les éleveurs ne maintiennent pas d'accès extérieur pour laisser les prairies en bon état et les cochons au sec. Les truies et porcs à l'engraissement sont le plus souvent conduits en semi plein air ou plein air, alors que les porcelets au post-sevrage, eux, restent en bâtiment. Dans les bâtiments, les aires sont paillées, l'élevage sur caillebotis étant proscrit. Des cases de mises bas sont parfois installées pour les truies, permettant la diminution du nombre de porcelets écrasés. Les éleveurs utilisent également des lampes chauffantes pour que les petits se logent dessous dans des petits nids plutôt que sous leur mère. En plein air, les truies ont accès à des cabanes « demi-lune » ou des cabanes auto-construites par les éleveurs. La surface disponible par animal est variable d'un élevage à l'autre ; à savoir que la surface d'exercice minimale à respecter en label Agriculture Biologique est de 0,6 m^2 à 1 m^2/porc à l'engraissement, de 0,6m^2 à 1m^2 et de 2,5m^2/truie allaitante.
Dans les élevages de Porc Blanc de l'Ouest, les truies ont entre 2,5 m^2 et 700 m^2 d'aire d'exercice avec une moyenne de 260 m^2 (2,5 m^2 correspondant à la règlementation de surface minimum en Agriculture Biologique). Les porcelets sont engraissés sur de plus petites surfaces ; entre 1 et 90 m^2/tête. Un éleveur du groupe se démarque particulièrement en offrant une surface extérieure de 830 m^2 à ses porcs à l'engraissement.

L'arrêté du 16/10/2018 relatif à la Biosécurité en élevage de porcs impose des règles spécifiques à prévoir avant toute installation (sas sanitaire, clôtures avec doubles fils électriques, grillage progressif d'1,30m, etc.). Pour consulter l'intégralité de cette réglementation, veuillez consulter la page http://biosecurite.ifip.asso.fr/documents/20181016_biosecurite%20elevage.pdf ou contactez la Chambre d'Agriculture ou la DDCSPP de votre département.

1.d) Transformation et vente

Les porcs Blanc de l'Ouest sont transformés et vendus en circuits courts et locaux. Aucun circuit de valorisation en filière longue n'existe et ce n'est pour le moment pas l'objectif des producteurs qui souhaitent conserver la valeur ajoutée de leur production. Dans cette étude, on rencontre deux systèmes : les éleveurs qui découpent et transforment leur carcasse sur la ferme dans leur propre laboratoire, et les éleveurs qui font appel à un prestataire extérieur.

La vente de produits s'effectue au détail ou en colis, à la ferme, sur les marchés ou en magasins de producteurs. Les porcs sont majoritairement valorisés en viande fraîche et charcuterie ; voir les principaux produits vendus et leurs prix sur le graphique ci-contre. On trouve également d'autres produits valorisant la totalité de la carcasse blanc de l'ouest : jambon blanc, langue de porc, foie de porc, bacon, rognons de porcs, lardons, rouelle, poitrine, andouille, ... Le Blanc de l'Ouest est bien plus adapté à la charcuterie cuite qu'à la charcuterie sèche, et l'intérêt pour les éleveurs est de bien valoriser cette aptitude du Blanc de l'Ouest à produire du «bon gras» et à l'utiliser sous toutes ses formes, car le gras est vecteur de goût ! Certains producteurs l'intègrent dans les rillettes, le pâté ou dans le boudin, d'autres l'utilisent dans une recette traditionnelle du Finistère : la graisse salée.

Voici la gamme de produits les plus vendus, avec l'échelonnement de leurs prix au kg (TTC) :

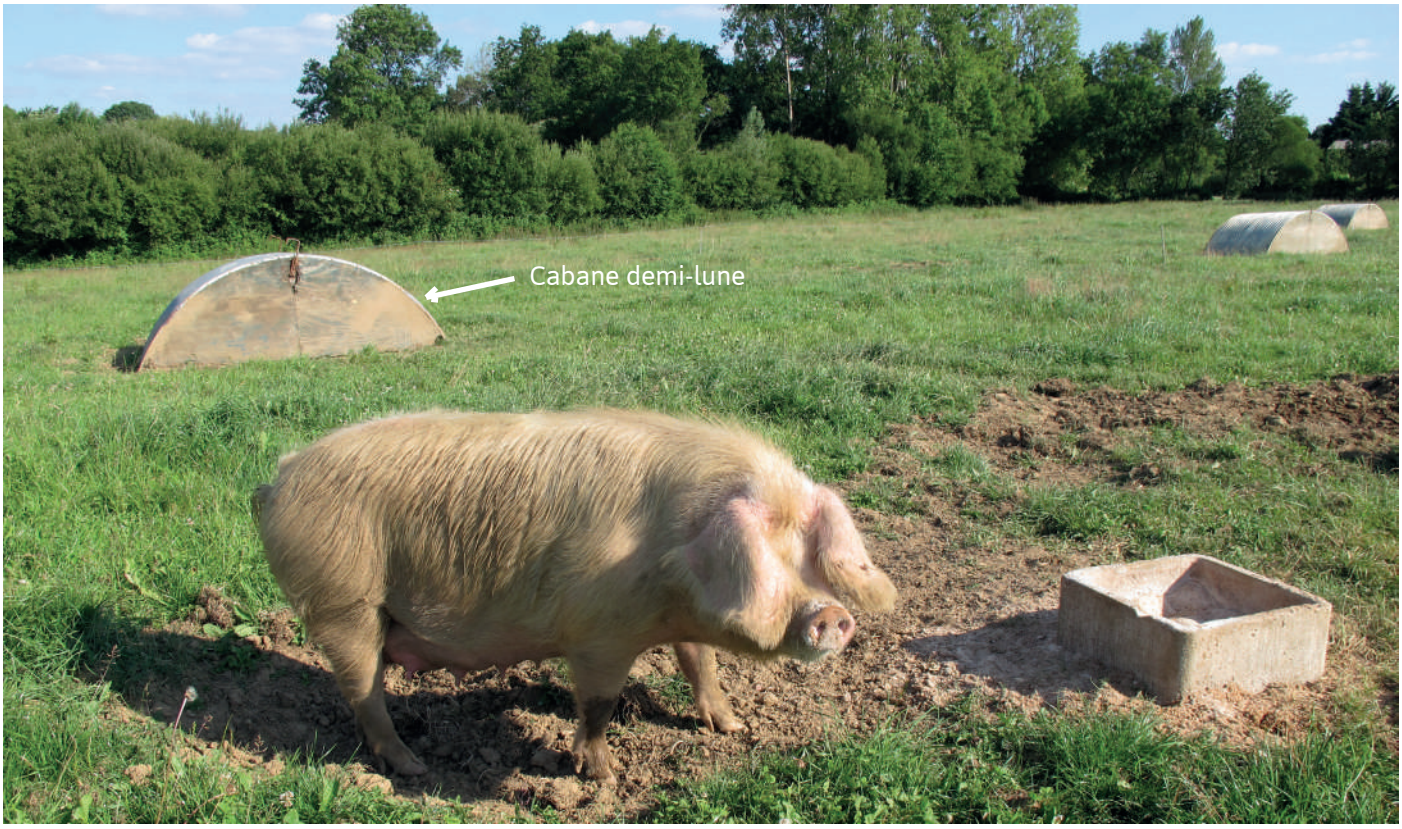

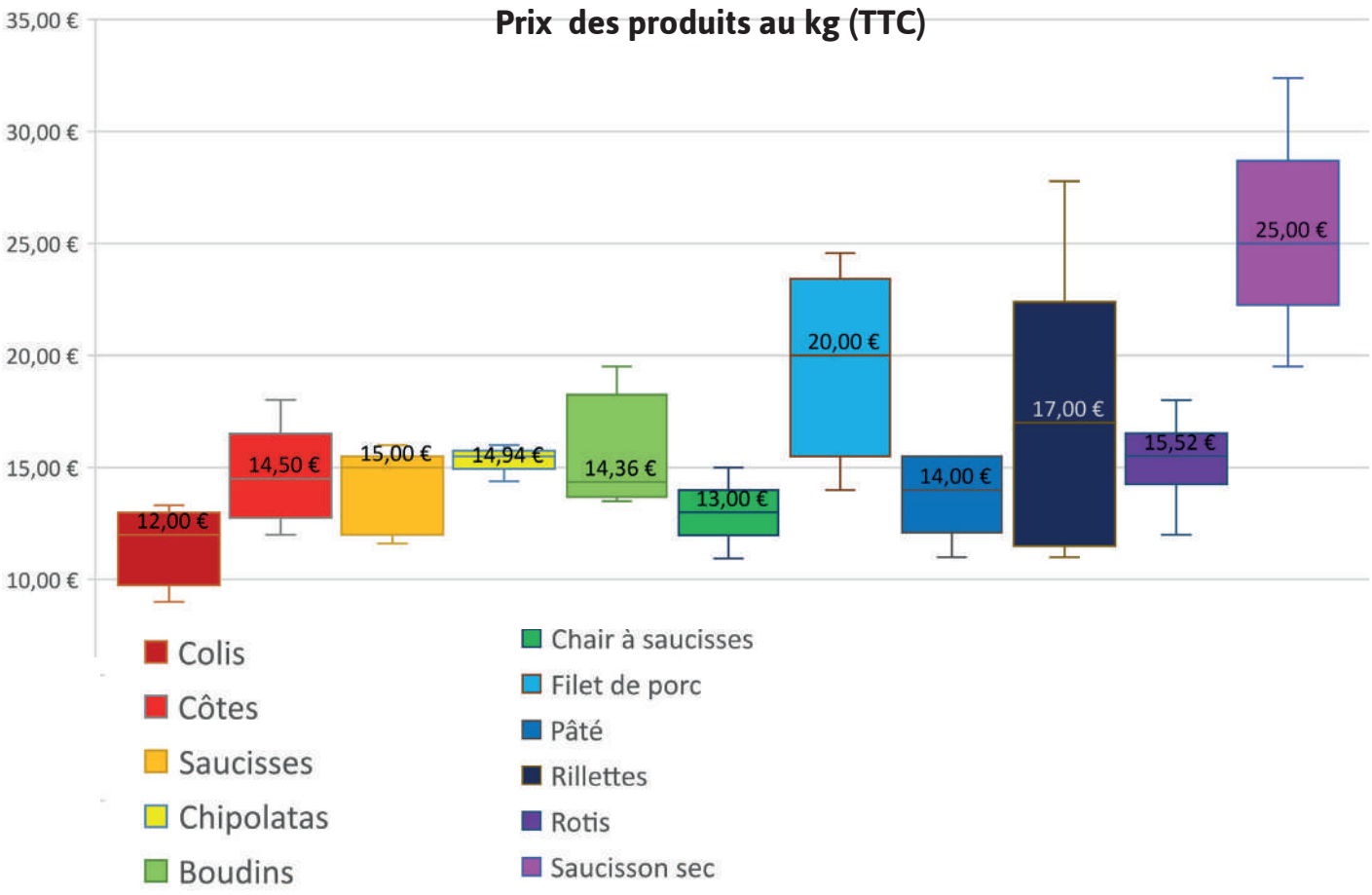

En moyenne, les cochons sont abattus entre 11 et 14 mois pour un poids variant de 95 à 108 kg de carcasse. La croissance du porc n'est pas forcément linéaire avec l'âge, il y a bien d'autres facteurs qui rentrent en compte ; l'alimentation, la génétique, la surface d'exercice....

Un éleveur engraisseur, qui n'est pas dans l'échantillon étudié, a fait le choix d'élever ses cochons sur 24 mois. Il obtient des poids aux alentours de 140 kg carcasse, et une différence sur la viande que ses clients touvent plus ferme, mais avec un goût plus prononcé de cochon.

2- Résultats économiques

Voici les différents résultats économiques observés chez les 5 éleveurs étudiés. Ils sont présentés en valeur totale et rapportés au kg de carcasse produit dans l'année prise en compte.

Attention, ces chiffres ne prennent que les charges opérationnelles et non les charges de structure (amortissement de matériel et de bâtiment, utilisation d'énergie pour la mécanisation ou les bâtiments...)

Ainsi, **le coût de l'alimentation** correspond au coût des aliments distribués aux animaux et ne prend pas en compte le temps de travail pour alimenter les animaux, la mécanisation pour fabriquer l'aliment à la ferme etc... Dans le cas d'une FAF (Fabrication d'Aliment à la Ferme), on a estimé le coût d'aliment par rapport au coût du marché.

Le **coût de renouvellement** correspond à la valeur du cheptel reproducteur qui inclut l'achat de reproducteurs, la valeur des reproducteurs présents sur la ferme et soustrait la vente de reproducteurs de réforme, sur pied ou transformé en charcuterie. Les charges de renouvellement peuvent donc être négatives lorsqu'un animal de réforme est vendu et bien valorisé en rillettes, en pâté ou en saucisson.

Le **produit total** correspond à la somme de l'ensemble des entrées d'argent (vente de viande de porc charcutier, de réforme, de porcelets, ...).

La **marge brute** correspond au produit total obtenu par l'atelier PBO auquel on soustrait le coût de production décrit plus haut.

Le coût de production pris en compte ici pour l'atelier porcin correspond ici à **la somme des charges opérationnelles**, c'est-à-dire au **coût d'alimentation et d'élevage brut des cochons comprenant** : les dépenses de santé et autres frais d'élevage, les charges de renouvellement, le coût alimentaire et les achats de porcelets.

Résultats année 2017	**Poids de carcasse produit (kg)**	**Coût alimentation**		**Coût de renouvellement**		**Dépenses de santé et autres frais**	
		Total	**Par kg carcasse**	**Total**	**Par kg carcasse**	**Total**	**Par kg carcasse**
Ferme 1 (AB)	*3 779 kg*	*17 580 €*	*4,65 €*	*-4 526,51 €*	*-1,20 €*	*700 €*	*0,19 €*
Ferme 2 (AB)	*8 989 kg*	*20 312 €*	*2,26 €*	*-653,00 €*	*-0,07 €*	*2 000 €*	*0,22 €*
Ferme 3	*6 508 kg*	*6 932 €*	*1,07 €*	*-196,00 €*	*-0,03 €*	*424 €*	*0,07 €*
Ferme 4 (AB)	*7 882 kg*	*24 343 €*	*3,09 €*	*3 276,80 €*	*0,42 €*	*1 156 €*	*0,15 €*
Ferme 5	*3 148 kg*	*8 528 €*	*2,71 €*	*-876,30 €*	*-0,28 €*	*1 235 €*	*0,39 €*

Résultats année 2017	**Poids de carcasse produit (rappel)**	**Produit total atelier**		**Marge brute**		**Coût de production**	
		Total	**Par kg carcasse**	**Total**	**Par kg carcasse**	**Total**	**Par kg carcasse**
Ferme 1 (AB)	*3 779 kg*	*35 211 €*	*9,32 €*	*21 458 €*	**5,68 €**	*13 754 €*	**3,64 €**
Ferme 2 (AB)	*8 989 kg*	*92 520 €*	*10,29 €*	*70 862 €*	**7,88 €**	*21 658 €*	**2,41 €**
Ferme 3	*6 508 kg*	*39 143 €*	*6,02 €*	*31 983 €*	**4,91 €**	*7 160 €*	**1,10 €**
Ferme 4 (AB)	*7 882 kg*	*74 968 €*	*9,51 €*	*43 135 €*	**5,47 €**	*31 833 €*	**4,04 €**
Ferme 5	*3 148 kg*	*24 225 €*	*7,70 €*	*13 947 €*	**4,43 €**	*9 427 €*	**2,99 €**

Les différences observées sont notables, notamment concernant le coût alimentaire obtenu sur chaque ferme. Il est très important de prendre en compte cet aspect dans le chiffrage économique de son projet, car c'est ce poste qui est le plus coûteux dans l'élevage des porcs. **Le coût de l'alimentation est sensiblement plus élevé en Agriculture Biologique**, surtout lorsque l'on doit acheter cet aliment s'il ne peut pas être produit en totalité sur la ferme. Les différences observées sont également dûes aux différences dans les quantités de ration distribuées aux animaux, qui peuvent varier du simple au double selon les fermes enquêtées.

Voici les principaux résultats présentés cette fois sous forme de box-plot, ou boîte à moustaches : cela permet de se représenter la répartition de l'ensemble des données, intéressant dans notre cas de systèmes très divers et de données peu nombreuses et assez variées. Le tracé du rectangle va du premier quartile (25% des données sont inférieures ou égales à ce quartile) au troisième quartile (75% des données inférieures ou égales à celui-ci) et est coupé par la médiane (répartition égale du nombre de données inférieures et supérieures ; partage l'échantillon en deux)

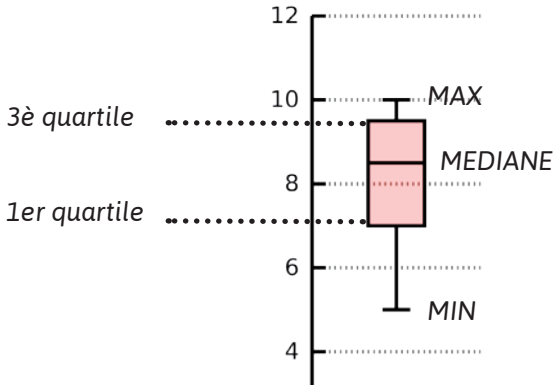

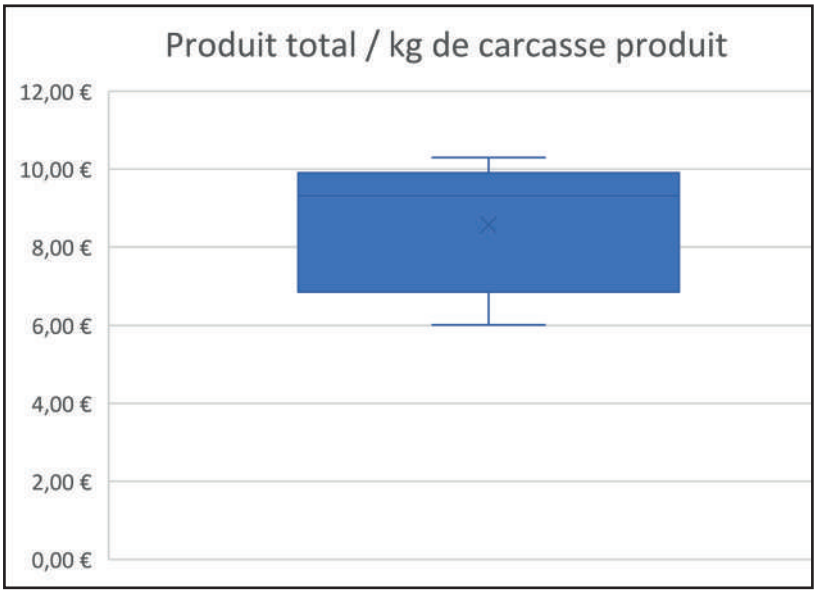

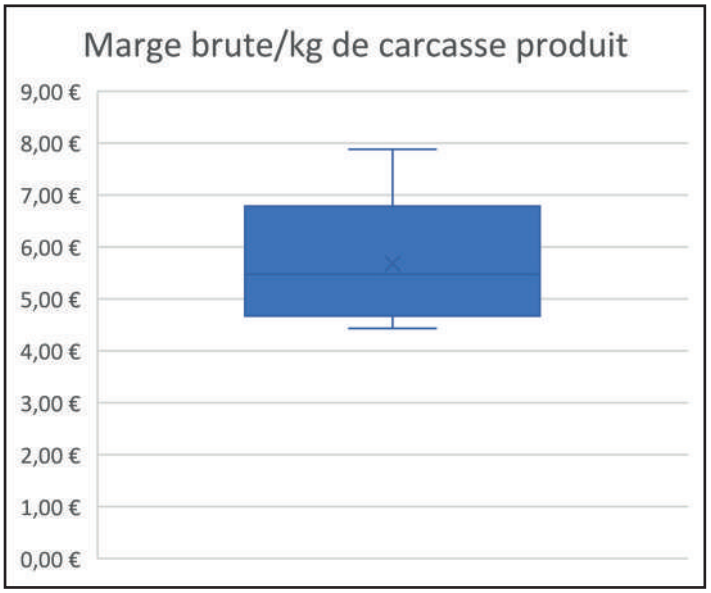

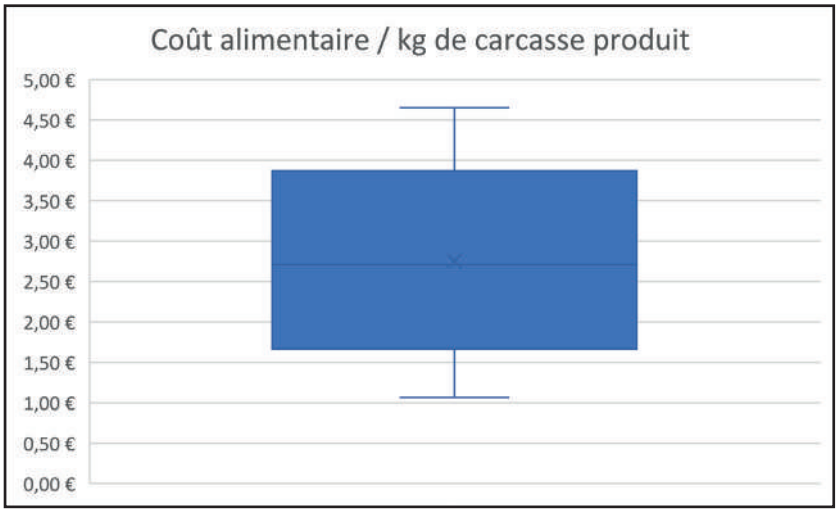

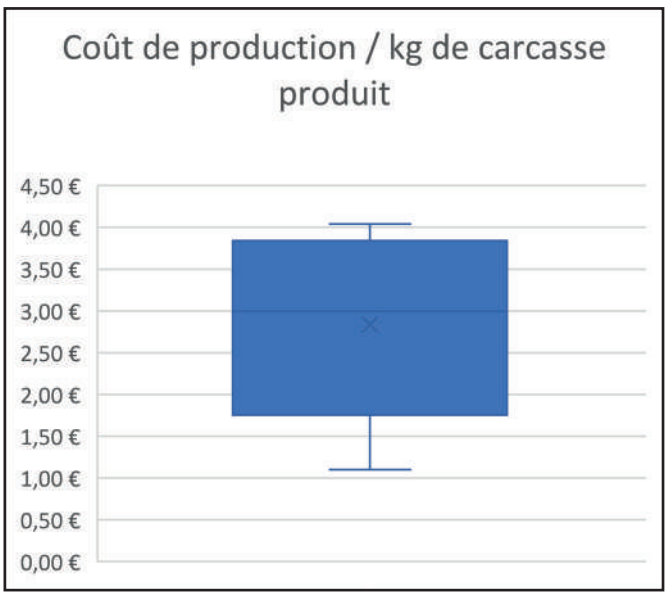

On retrouve le différentiel de coût alimentaire correspondant aux rations très hétérogènes distribuées selon les éleveurs ; cela va presque du simple au double sur la ration distribuée aux truies allaitantes par exemple, ce qui influe de la même façon sur le coût alimentaire du simple au double.

On peut constater que le coût de production mais aussi le produit total de l'atelier sont plus élevés pour les fermes en Agriculture Biologique. En effet, c'est le poste alimentaire qui est le poste le plus coûteux, car bien souvent les fermes ne sont pas autonomes en alimentation en céréales, et le coût des mélanges céréaliers Bio est élevé. Cependant, les cochons sont ensuite mieux valorisés, la viande de PBO sous label AB étant vendue à des prix plus élevés. La marge brute nous renseigne justement sur la performance de l'atelier, en comparant le produit de l'atelier au coût de production. Une ferme en Agriculture Biologique en particulier se dégage du groupe avec un résultat de 7,88€ de marge brute par kg de carcasse produit.

On peut expliquer ces bons résultats par des choix alimentaires pertinents (une part de la ration est constituée de lactosérum et remplace une partie du mélange céréalier), une transformation des produits non déléguée car réalisée à la ferme, et une bonne valorisation par la vente au détail, plus rémunératrice, sur un secteur à pouvoir d'achat assez élevé.

La marge brute moyenne s'élève à 5,67€/kg de porc produit pour les élevages étudiés.





Cette fiche a été réalisée par la Fédération des Races de Bretagne, d'après le stage réalisé en 2018 par Maëlaig Mouiche, élève de BTS Productions Animales au Lycée du Rheu.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'élevage de Porc Blanc de l'Ouest, contactez-nous !

IFIP - Institut du Porc
La Motte au Vicomte - BP 35104
35 651 Le RHEU Cedex
Tél : 02 99 60 95 53
Contact : Herveline Lenoir
herveline.lenoir@ifip.asso.fr

Fédération des Races de Bretagne
GIE Elevages de Bretagne
Maison de l'Agriculture - CS 64240
35042 RENNES Cedex
Tél : 02 23 48 29 17
Contact : Clémence Morinière
c.moriniere@gie-elevages-bretagne.fr

Syndicat des éleveurs de Porc Blanc de l'Ouest
Camille Le Roux, Présidente
Tél : 06 32 21 67 08
camillelespapilles@gmail.com

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Région Bretagne, du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et du GIE Elevages de Bretagne